

Activités et techniques de communication option animateur des technologies de l'information et de l'Internet

RNCP23360 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326t, 326p
Code(s) ROME	M1802, M1801, E1101, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Jean Monnet - Saint-Etienne

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le développement des TIC, dont Internet est le moteur le plus éclatant, a permis de repenser des pans entiers de l'économie et de mettre en place de nouveaux marchés. À la suite des grandes sociétés, les PME/TPE cherchent désormais à s'implanter dans ces marchés et nécessitent des acteurs tout à la fois hautement spécialisés et fondamentalement pluridisciplinaires : des animateurs maîtrisant aussi bien les technologies informatiques associées à Internet, aux télécommunications, au multimédia que les aspects liés au marketing, au commerce, à la gestion de projet, au droit ou aux arts graphiques.

La Licence Professionnelle ATII de Saint-Étienne a pour objectif de faire acquérir en une année complète les compétences nécessaires pour exercer les métiers répondant à ces nouvelles demandes en professionnels des TIC.

L'animateur des technologies de l'information et de l'Internet fait le lien entre les prestataires de services compétents en création de site Web et l'entreprise. Après avoir pris connaissance de l'existant et analyser les besoins, il propose aux décideurs des solutions tant technologiques (matériels, logiciels) qu'organisationnelles (procédures). Il participe à la rédaction du cahier des charges, lance les appels d'offres et participe à la sélection des propositions les mieux adaptées en tenant compte des contraintes techniques, juridiques et financières de l'entreprise. Il assure la conduite du projet et anime l'équipe qui en a la charge. Enfin, il participe à l'information et à la formation des utilisateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la formation, l'Animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet doit être capable :

- d'appréhender le fonctionnement de l'entreprise et l'organisation du traitement de l'information,
- d'auditer l'existant et déterminer les circuits d'échange de données dans les divers secteurs de l'entreprise,
- d'assurer la veille technologique et appréhender le contexte et les enjeux des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les principales fonctions de l'entreprise,
- de maîtriser les outils et l'intégration de ces technologies,
- de proposer aux décideurs des scénarios tant technologiques (matériels, logiciels) qu'organisationnels (procédures)

et tenant compte des aspects de performance, de coût, de sécurité et de confidentialité,

- de participer à la rédaction de cahiers des charges fonctionnels relatifs au système d'information de l'entreprise prenant en compte le réalisable immédiat et son évolution,
- de lancer un appel d'offres, positionner l'offre technique du marché en matière de TIC, sélectionner les propositions les mieux adaptées aux contraintes de l'entreprise en veillant aux aspects techniques, juridiques et financiers,
- d'assurer l'interface avec les prestataires de services, conduire un projet TIC et animer une équipe autour de ce projet.
- d'identifier dans l'entreprise les situations formatives qui permettent le transfert des savoir-faire et participer à l'information et à la formation des utilisateurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Communication

Informatique, multimédia

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre au métier suivant :

Chargé de communication

Webmestre

Consultant en TIC

Assistant chef de projet TIC

Formateur TIC

Intégrateur / concepteur / développeur multimédia

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 613 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 653
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	7 %

Familles professionnelles (FAP)

M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom
M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information
U0X80 — Assistants de la communication
U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personne ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP3554

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iut.st-etienne.fr>

<http://www.univ-st-etienne.fr/>

<http://www.iut.st-etienne.fr>

<http://www.atii.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23360/>